



Séance du 20 mai 2026
Délibération n°40-20052026

OBJET : Autorisation de recrutement d'agents pour accroissement temporaire d'activités

Monsieur LANGOUET, Président, évoque au Conseil d'Administration la possibilité de recourir à des contractuels dans le cadre d'éventuels besoins, notamment d'encadrement des enfants.

Considérant que les besoins de service peuvent justifier l'urgence de recrutement occasionnel de personnel en cas de surcroît temporaire d'activité, conformément à l'article L332-23 du Code Général de la Fonction Publique.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Président, pour la durée de son mandat, à recruter, en tant que de besoin, des agents non titulaires dans les conditions fixées par l'article L332-23 du Code Général de la Fonction Publique, pour une durée maximale de 12 mois, pendant une même période de 18 mois consécutifs.

Les niveaux de recrutement et de rémunération seront déterminés en fonction de la nature des fonctions exercées et le profil des candidats retenus, en adéquation avec les grades donnant vocation à occuper ces emplois.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité :

- ⇒ **VALIDER** la proposition telle que présentée ci-dessus,
- ⇒ **DÉCIDER** d'inscrire au budget les crédits correspondants,
- ⇒ **AUTORISER** le Président ou le Vice-Président ou le Vice-président délégué à signer le contrat, avenants et toutes les pièces afférentes à intervenir

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de suffrages exprimés : 28

Vote :

POUR : 28

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Fait pour EXTRAIT CONFORME
CRAON, le 20 mai 2026
CIAS
PAYS de CRAON
Christophe LANGOUET
Président



Département de la MAYENNE
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 20 mai à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 13 mai 2026, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Présidence de M LANGOUET Christophe,

PRESENTS : BEDOUET Bernard, BREHIN Colette, BROSSARD Christine, DAMOUR Anne-Marie, DEMENAIIS Marie-Hélène, EVAIN Christelle, FERRAND Héliéna, GARBE Pascale, GARNIER Jean, GAUBERT Jean-Eudes, GERARD Jean-François, GOHIER Hélène, GOHIER Odile, GUIARD Philippe, JOUFFLINEAU Chantal, KULIK Marie-Gabrielle, LANGOUET Christophe, LUZU Ludovic, MANCEAU Laurence, RESTIF Vincent, ROGER-COUSIN Priscilla, TESSIER Jean-Pierre, TISON Hervé COUÉFFÉ Dominique, GADBIN Geneviève, LE GUENNEC Aurélie, MARTIN-FERRÉ Nadine, VANDEWINKEL Laurence

EXCUSÉS :

- GARNIER Jean
- Mme MAHIER Aurélie donne pouvoir à M GUIARD Philippe.